



# CONSEIL MUNICIPAL

## SEANCE DU 09 JUIN 2023

Vous êtes invité.e à vous trouver, **le vendredi 09 juin 2023, à 18 h 30**, en l'Hôtel de Ville, Salle du Conseil municipal, afin de désigner les délégués suppléants au sein du collège électoral qui sera chargé d'élire les futurs sénateurs.

Ordre du jour :

- 1. Elections des délégués suppléants en vue des élections sénatoriales du 24 septembre 2023.**

Vous trouverez en annexe l'Arrêté du Préfet indiquant le mode de scrutin à mettre en œuvre ainsi que le nombre de délégués suppléants à élire.

Par ailleurs, vous êtes invité.e à consulter la note explicative ci-jointe précisant les conditions relatives à l'organisation de cette élection.

Pour des raisons pratiques d'organisation du scrutin, je vous remerciais de bien vouloir déposer votre liste sous forme de courrier adressé à mon attention (si vous souhaitez en déposer une), dans la mesure du possible d'ici le vendredi 9 juin 2023 et au plus tard jusqu'à l'ouverture du scrutin.

OLORON STE-MARIE, le 26 mai 2023.

*Bien cordialement*

Le Maire,

**Bernard UTHURRY**

